

LES CONTRAINTES AU MICRO-ENTREPRENEURIAT EN TUNISIE: QUE DISENT LES EXPERTS ?

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'institution de microfinance tunisienne Endainter-arabe a lancé en 2015 une étude concernant les contraintes au micro-entrepreneuriat en Tunisie, impliquant des experts nationaux. L'étude vise à enrichir la réflexion nationale afin d'encourager le développement du micro-entrepreneuriat.

En tant que principale institution de microfinance du pays, Endainter-arabe couvre les 24 gouvernorats du territoire et sert actuellement plus de 260 000 clients, qui représentent la dynamique entrepreneuriale tunisienne. Convaincue que l'entrepreneuriat et l'auto-emploi sont en mesure de répondre à la problématique du chômage des jeunes, Endainter-arabe lance régulièrement des études afin de mieux comprendre les besoins de ses clients et d'améliorer son action en faveur du développement des micro-entreprises.

En complément d'études quantitatives à partir de bases de données, et dans la perspective d'une enquête qualitative future par entretiens et groupes de discussion, Endainter-arabe a lancé en 2015 une **enquête DELPHI afin de collecter les opinions de spécialistes variés**, incluant des universitaires, des consultants, des fonctionnaires, et des acteurs de la société civile. L'idée était de parvenir à un **consensus** concernant les principaux obstacles rencontrés par les micro-entrepreneurs tunisiens du point de vue de ces experts, en distinguant les **hommes des femmes, les jeunes des moins jeunes, et les entrepreneurs agricoles des autres activités**.

LE CONTEXTE TUNISIEN

Selon l'enquête de la Banque Mondiale *La Révolution inachevée: créer des opportunités, des emplois de qualité et de la richesse pour tous les Tunisiens* (2014), le secteur privé tunisien est constitué à **86% d'entreprises unipersonnelles**, et seulement 0,4% de toutes les entreprises emploient plus de 100 travailleurs. Autrement dit, la plupart des entreprises tunisiennes sont des micro-entreprises; cependant, les grandes entreprises représentent un tiers des emplois en Tunisie, soit davantage que toutes les micro-entreprises réunies. Par conséquent, si les micro-entreprises permettent aux entrepreneurs de créer leur propre emploi, cela reste insuffisant pour répondre à la question du chômage; la rareté des moyennes et grandes entreprises serait un facteur clé de la faible dynamique de création d'emplois. Une autre question reste toutefois en suspens: pourquoi les micro-entreprises ne parviennent-elles pas à se développer et offrir davantage d'opportunités d'emplois? Cette étude vise à fournir des premières clés de compréhension du problème.

LE CONCEPT

La méthode Delphi est un outil de recherche, à l'instar des groupes de discussion, et constitue

généralement une première étape dans une démarche prospective. Elle vise à faire émerger une **opinion consensuelle d'un groupe d'experts indépendants**, par le biais d'un processus de communication, agrégation et modification de leurs premières opinions individuelles.

La méthode Delphi vit initialement le jour aux Etats-Unis dans les années 1960 avec la Rand Corporation, dans le contexte des technologies liées à la sécurité nationale. A l'époque, elle consistait en une série organisée de brainstormings durant lesquelles on minimisait les interférences psychologiques, qui réduisent la valeur des opinions individuelles au sein d'un groupe d'experts.

La **méthode DELPHI est une méthode subjective**, étant donné qu'elle s'appuie sur l'**intuition** et les **connaissances** d'experts.

Concrètement, les opinions des experts sont exprimées puis communiquées via des questionnaires individuels, envoyés par courrier électronique dans notre cas. Le processus inclut **trois tours de questionnaires**, afin de parvenir à un consensus. Lors du premier tour, chaque expert donne son opinion individuelle, puis une synthèse en est tirée et communiquée à l'ensemble des participants, qui, sachant les opinions des autres,

peuvent alors réviser leur opinion lors du second tour. L'objectif est de réduire les positions contradictoires, ou d'obtenir des explications ou justifications des points de vue extrêmes. Une nouvelle synthèse basée sur les réponses au second tour est produite et communiquée aux participants avant le troisième tour, qui consiste à approuver ou désapprouver les positions dominantes.

Les questionnaires sont **anonymes**, afin de minimiser les risques d'appropriation du pouvoir par certains individus ou sous-groupes. La difficulté réside dans le risque de lassitude des participants si les tours sont trop nombreux, ce qui amènerait à un consensus biaisé ; un autre risque est l'attrition due aux retraits sélectifs de certains participants au fil des tours. Cela explique le choix de trois tours pour cette expérience.

LE DEROULEMENT

L'enquête s'est déroulée pendant l'été 2015 durant 6 semaines. Le choix des participants fut effectué avant tout en fonction de leur secteur d'activité: quatre secteurs furent préalablement identifiés comme étant pertinents, à savoir le **monde universitaire, le conseil privé, le secteur public et le secteur non-lucratif**. Un certain nombre de participants souhaités par secteur furent identifiés sur la base de leur **réputation nationale, de leur position stratégique ou appartenance à une organisation clé, et de leurs relations professionnelles avec l'équipe de recherche**. Une distinction fut opérée entre les experts du **secteur agricole** et les autres, étant donné que l'agriculture constitue un secteur d'activité majeur en Tunisie, en particulier parmi les micro-entrepreneurs, et que les contraintes peuvent être très spécifiques dans ce domaine. Les experts ainsi pré-identifiés furent rencontrés physiquement pour certains, contactés individuellement par téléphone ou par mail pour d'autres, afin de leur présenter le concept de l'étude.

Un nombre final de 54 experts pour le secteur non-agricole et de 19 pour le secteur agricole ont accepté de participer.

L'étude visait à identifier les principaux obstacles rencontrés par les micro-entrepreneurs en Tunisie,

de manière générale dans un premier temps, puis par source spécifique d'obstacles potentiels. Ces différentes sources furent définies au préalable par l'équipe de recherche, sur la base de leurs connaissances de la problématique et des opinions des professionnels de la microfinance au sein d'Endainter-arabe. Les huit sources définies sont :

- La conjoncture nationale et/ou internationale ;
- L'environnement légal et administratif ;
- Le secteur bancaire et financier ;
- Le milieu et les infrastructures ;
- L'environnement social et culturel ;
- Le système éducatif et de formation ;
- Le profil et la culture entrepreneuriale ;
- Les dysfonctionnements du marché, incluant les barrières à l'entrée ;

LES RESULTATS

A la fin des trois tours, 13 répondants pour le secteur non-agricole et 10 pour le secteur agricole sont parvenus à identifier les principales sources de contraintes au micro-entrepreneuriat en Tunisie, et les contraintes spécifiques à chacune de ces sources. Les résultats qui suivent sont le fruit de leurs réponses, données à l'unanimité ou presque. Aucun point de vue extrême n'a émergé.

LES PRINCIPALES SOURCES DE CONTRAINTES AU MICRO-ENTREPRENEURIAT EN TUNISIE

Le **système bancaire et financier** apparaît comme la principale source de contraintes au micro-entrepreneuriat en Tunisie, suivi de la **culture entrepreneuriale**, et de **l'environnement légal et administratif**. Davantage de détails sur les contraintes spécifiques à chacune de ces sources seront donnés dans les sections suivantes.

Les femmes rencontreraient des contraintes spécifiques, liées avant tout à **l'environnement social et culturel**, tandis que les jeunes et les micro-entrepreneurs agricoles souffriraient en premier lieu du fonctionnement du système bancaire et financier.

LE SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

Le système bancaire et financier représente la source principale d'obstacles d'après les experts, et

ce de façon encore plus marquée pour les jeunes et les entrepreneurs agricoles. En effet, les banques et institutions financières en Tunisie sont avant tout extrêmement **averses au risque**, en particulier concernant les **micro-entreprises**, ou encore les projets menés par des jeunes ou des entrepreneurs agricoles, considérés comme encore plus risqués. Par conséquent, les **garanties** demandées sont bien souvent **trop élevées** pour les candidats, qui accèdent alors très difficilement au crédit. Les jeunes en particulier souffrent d'autant plus de cette situation qu'ils sont moins susceptibles d'être en mesure d'apporter des garanties ou des fonds propres, sans compter l'excessif **manque de confiance** auxquels ils doivent faire face de la part des institutions financières. En outre, ce niveau d'exigence n'est pas compensé par un **système de suivi et d'accompagnement** efficace de la part des bailleurs, ce manque d'appui et de support étant une contrainte supplémentaire pour les micro-entrepreneurs.

L'ENVIRONNEMENT LEGAL, JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

D'après les experts, l'environnement légal, juridique et administratif est l'une des principales sources de contraintes au micro-entrepreneuriat. Si la **complexité** et la **lourdeur** des procédures sont mentionnées à l'unanimité, le second aspect est la **corruption, la subjectivité et l'influence des relations personnelles** au sein des institutions administratives, tandis que le troisième problème serait le **manque de coordination entre acteurs institutionnels**. Les micro-entrepreneurs agricoles doivent faire face à la contrainte supplémentaire que constitue la **question foncière**: la **location ou la propriété de la terre** restent très difficilement accessibles en Tunisie, en particulier pour les femmes ou les jeunes, qui ne sont pas favorisés par les lois actuelles.

LE PROFIL ET LA CULTURE ENTREPRENEURIALE DES PORTEURS DE PROJETS

Le profil et la culture entrepreneuriale des porteurs de projets actuels est la troisième source de contrainte au micro-entrepreneuriat en Tunisie d'après les experts. La **préférence pour l'emploi salarié et la stabilité**, par opposition à l'auto-emploi,

ne favorise pas les initiatives entrepreneuriales ; même ceux qui seraient désireux de démarrer un projet restent foncièrement **averses au risque**. Concernant les quelques-uns qui se lancent dans l'aventure, ils manqueraient souvent de **culture entrepreneuriale et de prise d'initiatives**, tout comme de **compétences managériales**. Les femmes et les jeunes notamment sont plus susceptibles de manquer de **confiance en soi, de capital social et de réseau professionnel**, à quoi s'ajoute le **manque d'expérience professionnelle** et parfois de **réalisme** de certains jeunes.

L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET CULTUREL

La problématique précédente est liée à l'environnement social et culturel de la Tunisie d'aujourd'hui: d'après les experts, la **culture de l'assistance**, la **préférence pour la stabilité et la sécurité**, le **manque d'initiatives** sont largement répandus dans la population, et pas seulement chez les entrepreneurs potentiels. En découle un **manque de valorisation de l'initiative et de l'entrepreneuriat** en général au sein de la société tunisienne. D'autre part, les micro-entreprises familiales tendent à rester **enclouées, à demeurer réticentes à l'ouverture aux compétences extérieures**, qui pourraient pourtant leur offrir de nouvelles opportunités de développement.

Le **fardeau social et culturel est encore plus lourd à porter pour les femmes et les jeunes**. Concernant les femmes dans un premier temps, celles qui portent un projet de micro-entreprise doivent supporter une **charge supplémentaire de travail**, étant donné que la **définition des rôles sociaux au sein du ménage** implique qu'elles conservent les responsabilités familiales. Autre problème : les femmes sont souvent **orientées vers des secteurs dits « féminins »**, qui sont généralement des secteurs à plus faible valeur ajoutée. Enfin, elles font également face à des **contraintes de mobilité** spécifiques. A propos des jeunes, comme précédemment évoqué, le considérable **manque d'estime et de confiance envers la jeunesse** aboutit à un **manque de soutien moral et financier** de la part de l'entourage, qui a plutôt tendance à **surprotéger et décourager toute prise de risque**.

LE SYSTEME EDUCATIF ET DE FORMATION

Ces caractéristiques de l'environnement social et culturel sont reflétées en pratique dans le système éducatif et de formation. Tous les experts s'accordent sur le fait que ce système souffre d'un **manque d'offre de formation visant à développer le leadership et les compétences personnelles** et relationnelles, le savoir-être, qui sont pourtant de première importance pour devenir entrepreneur. A cela s'ajoute **l'absence de promotion de l'entrepreneuriat et de l'initiative** au sein du système scolaire et des cursus universitaires. De plus, parce qu'il existe toujours des inégalités d'accès à l'éducation entre hommes et femmes, ce **type de formation serait encore plus nécessaire pour les femmes**. D'autre part, si un système institutionnel d'accompagnement à l'entrepreneuriat existe en Tunisie en dehors du système éducatif, les différentes structures sont **mal organisées** entre elles et **ne coopèrent pas**, aboutissant à une **structuration peu claire et complexe** du secteur qui demeure alors hermétique à ceux qui voudraient y avoir recours. Les jeunes en particulier auraient des besoins spécifiques en **accompagnement et monitoring** au lancement de leurs projets, que ces institutions ne couvrent pas. Enfin, il manquerait également de formations spécifiques dans le secteur agricole, notamment de **formation prenant en considération les réalités économiques actuelles**.

MILIEU ET INFRASTRUCTURES

Les disparités régionales sont bien connues en Tunisie, et les experts n'ont pas manqué de rappeler qu'elles pouvaient être sources de difficultés pour les micro-entrepreneurs, en particulier les **inégalités régionales en termes d'infrastructures et d'attractivité économique**. D'autre part, le **manque d'effectivité de la décentralisation administrative** fut également cité, ainsi que les conditions géographiques spécifiques à la Tunisie auxquelles doivent s'accommoder les entrepreneurs agricoles, telles que la **rareté de l'eau, les aléas climatiques et la nature de la terre**.

LES DISFONCTIONNEMENTS DU MARCHÉ

Concernant le fonctionnement du marché, les experts considèrent que certaines failles sont à l'origine de difficultés pour les micro-entrepreneurs.

L'existence de la **contrebande**, de **réseaux illicites** et d'une **économie parallèle** sont la principale source de problèmes, ainsi que, dans une moindre mesure toutefois, **l'étendue du secteur informel**. La **concurrence, qu'elle soit loyale ou déloyale**, constitue également un obstacle pour les micro-entrepreneurs, en particulier la tendance à la **monopolisation des appels d'offres par les grandes entreprises**. Concernant les entrepreneurs agricoles, les difficultés de **commercialisation et d'approvisionnement** s'ajoutent aux **multiples intermédiaires** avec qui ils sont contraints de travailler.

LA CONJONCTURE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Le climat économique actuel en Tunisie n'est pas favorable au développement des micro-entreprises. Les experts ont en particulier mentionné les **difficultés économiques de court-terme** auxquelles fait face la Tunisie actuellement, **l'augmentation des prix**, notamment des matières premières, des intrants et des loyers, la **baisse de pouvoir d'achat** des ménages engendrant une **baisse de la demande globale**, ainsi que **l'instabilité politique**. Les entrepreneurs agricoles subissent en particulier la **variabilité des prix et fluctuations du marché**.

CONCLUSION

Ainsi, l'enquête DELPHI a permis de mettre en lumière les principales contraintes au micro-entrepreneuriat en Tunisie selon un groupe d'experts parvenus à un consensus. Un **système bancaire et financière trop averse au risque**, des **procédures administratives trop complexes**, ainsi qu'une **culture entrepreneuriale peu développée** sont apparues comme étant les principales sources de difficultés, révélant un **manque de confiance généralisé** envers les micro-entrepreneurs, en particulier s'ils sont des femmes ou des jeunes.